



prochain numéro :

“Complémentarité des matériaux”

Aire-jardin sur l'autoroute A 20
à Labastide-Murat (46)

Architecte : Bruno Mader

Photo : D.R.

CHARTRE BOIS-CONSTRUCTION-ENVIRONNEMENT

L'Etat et les principales organisations professionnelles participant à l'acte de construire déclarent s'inscrire dans la dynamique d'action initiée par la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie n° 96-1236 du 30 décembre 1996, article 21-V et dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre l'effet de serre.

Reconnaissant le caractère prioritaire qui s'attache au développement de l'usage du bois dans la construction, pour les motifs suivants :

- le bois est un matériau renouvelable,
- le bois consomme peu d'énergie pour sa production et sa transformation industrielle,
- le bois contribue à la réduction de l'effet de serre en stockant durablement dans les constructions le gaz carbonique absorbé par la forêt,
- le bois et la forêt contribuent à l'équilibre économique et paysager du territoire, du fait de la sylviculture et des activités qui en découlent,

les signataires fondateurs de la présente charte déclarent souscrire à l'objectif quantitatif d'un accroissement de 25% de la part de marché du bois dans la construction à l'horizon 2010, laquelle, passant d'environ 10% à 12,5%, conduira à réduire approximativement de 7 millions de tonnes par an en moyenne la présence de CO₂ dans l'atmosphère.

Préambule de la Charte signée le 28 mars 2001.





Fabrique de meubles et luges traditionnelles

■ **Eloge de la simplicité : quand la pureté de l'architecture, relayée par l'ingéniosité des solutions techniques et la qualité de l'exécution, transforme un bâtiment industriel en galerie d'exposition.**

FAÇADES TRANSPARENTE, TRANSLUCIDE OU À CLAIRE-VOIE

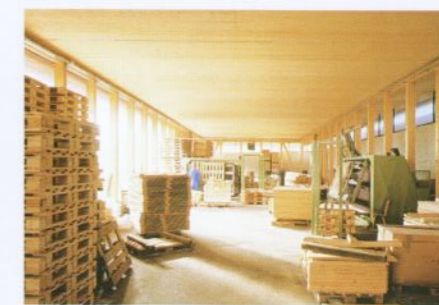
Le succès de cette entreprise bavaroise, qui fabrique palettes, luges traditionnelles et meubles en bois, a appelé la construction d'un nouvel atelier de 1 200 m². L'espace de stockage est inséré dans la pente naturelle du terrain et la halle de production repose en porte-à-faux sur ce socle. Ses longues façades transparentes, protégées par des lames de mélèze verticales, laissent, de jour, pénétrer une lumière naturelle tamisée et offrent la nuit une vitrine à l'entreprise. Le rez-de-chaussée est entouré sur trois côtés par un mur de soutènement qui ménage un espace permettant un éclairage naturel à travers l'enveloppe en polycarbonate. Comme dans l'ossature à pans de bois traditionnelle, les poteaux en



lamellé-collé (180 x 270 mm) sont stabilisés par des écharpes en bois. La structure de l'étage, avec des montants de 90 x 240 mm, est contreventée par des croix de Saint-André en acier et une trame pleine aux extrémités des façades. Les éléments de plancher et de toiture sont formés de panneaux trois plis de 35 mm, fixés sur des solives en lamellé-collé. Ces éléments préfabriqués de 2 m x 15 m reposent directement sur les poteaux. Une apparente simplicité qui nécessite les solutions astucieuses de l'ingénieur et le savoir-faire de l'entreprise : les éléments ont été cloués entre eux, leurs solives de rive sont doubles et des assemblages à

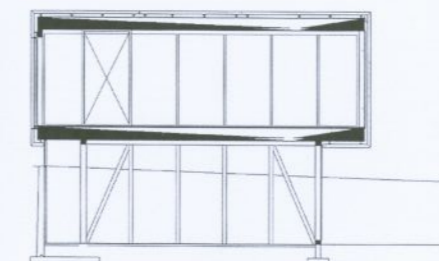
entures collées entre les panneaux trois plis forment une plaque homogène servant de poutre au vent. Seule une structure en bois préfabriquée avec un outil industriel performant pouvait offrir, pour cette portée et avec ces contraintes, une surface lisse et la précision indispensable à l'insertion des plaques de polycarbonate. Solution également économique, puisque les panneaux porteurs servent de parement en plancher et en plafond. ■

Architectes : Baumschlager & Eberle, Autriche / Maîtrise d'ouvrage : Wolfgang Sirch, Allemagne / Bureau d'études bois : Merz Kaufmann Partner, Autriche / Entreprise bois : Kaufmann Holz AG, Autriche / Réalisation : 1998 / Lieu : Böhen, Allemagne / Photos : Eduard Hueber.



Ⓐ **A l'intérieur : bois apparent en plafond et plancher, grâce aux deux faces finies des éléments de plancher.**

Ⓑ **Des plaques de polycarbonate et un écran à claire-voie en mélèze composent la façade.**



Ⓒ **Coupe : en plancher comme en toiture, 20 cm de laine minérale assurent l'isolation phonique et thermique.**



Ⓓ **Une grille en lames de mélèze espacées de 10 cm se superpose aux façades vitrées du hall de production.**

Ⓔ **Les pignons s'ouvrent sur le paysage par une baie vitrée enserrée dans un large cadre en bois.**

Ⓕ **Standardisation et préfabrication en atelier ont permis de réduire la durée du chantier à 4 mois.**

